

Parachat KI TETSE

Horaires CHABAT
Nice et Régions

Vendredi 28 août 2009

Hadlakat Nérote.....19h40
Chékia.....20h13

Samedi 29 août 2009

Fin de Chabat.....20h56
Rabénou Tam.....21h31

Info pratique

www.cejnice.com

Rav Mergui 06.10.11.43.02
ravmergui@cejnice.com

Rav Imanouel
06.33.649.769
daat@orange.fr

La Yéchiva souhaite un
grand Mazal Tov à

Yoav et Sophie Zerbib

A l'occasion de la
naissance de leur fille

Bityah - Simh'a

Le Lekah Dodi de cette
semaine est dédiée à la
mémoire de

Monsieur

Georges Kemmoun zal
(d'Antibes)

TOMBOLA

jusqu'au dimanche
13 septembre 2009

P.A.F. 5 EURO

Envoyez votre participation
ainsi que vos coordonnées à
Rav Imanouel C.E.J. 31 av. H.
Barbusse 06100 Nice

Le mot du Rav

PREPARE TOI !

Passée cette période de vacances et de repos bien mérité abordons le mois d'**ELOUL**. Un mois exceptionnel tout entier tourné vers la préparation pour le rendez vous annuel de **ROCH HACHANA** jour redoutable du jugement où trois livres s'ouvrent devant HACHEM.

Le livre des tsadikim : des méritants.

Le livre des réchaïm : des coupables.

Le livre des bénonim : des moyens à qui HACHEM accorde un sursis de dix jours de repentir jusqu'à Kippour.

La paracha de KI TETSE LAMILH'AMA, lorsque tu sortiras à la guerre contre tes ennemis, HACHEM te les livreras. Le verbe KI TETSE-tu sortiras- est à la 2^{ème} personne du singulier. La Tora s'adresse à chaque individu et l'encourage à sortir à la guerre contre notre ennemi le yétser ara qui cherche par tous les moyens de nous détourner du service divin.

De même que pour combattre et vaincre l'ennemi qui veut te détruire physiquement il faut évaluer sa puissance et ses manœuvres, ainsi pour combattre le yétser ara, il faut prendre conscience des dangers spirituels qui nous menacent à tout moment et à tous les niveaux, même au moment où tu pries et tu accomplis des bonnes actions.

Sortir à la guerre signifie sortir de son "petit monde" où chacun pense « je sais tout, j'ai toujours raison, ce que je fais c'est LECHEM CHAMAIM, et je suis irréprochable », SORS ! Regarde-toi OBJECTIVEMENT. Interroge-toi sur la faible étendue de tes connaissances ! Évalue vraiment si tu agis LECHEM CHAMAIM ! Et es-tu honnêtement irréprochable ! Et enfin dans lequel des trois livres je mérite d'être inscrit ! Pour combattre le YETSER ARA il ne faut pas le sous-estimer et pour le vaincre il faut se préparer sérieusement :

1/En prenant connaissance de la volonté divine par l'étude de la TORA.

2/En observant scrupuleusement l'application de toutes les mitsvots

3/En travaillant ses MIDOTES-QUALITES de modestie, de tolérance, de calme avec son entourage, d'avoir un profond respect pour ses parents, et être conscient de la responsabilité de l'éducation de ses enfants.

Le Roi Chelomo dit : Michelé 4/13/ « **tiens toi fermement à la morale, ne lâche pas prise, garde la fermement car elle est ta vie.** »

Rabi HAIM VITAL enseignait : « un BON CARACTERE est une condition préalable à l'accomplissement de la volonté divine ».

Une bonne préparation pendant le mois d'Eloul donne à l'homme toutes les chances de vaincre le Yétser Ara et de mériter d'être inscrit dans le livre des justes.

Par RAV MOCHE MERGUI
ROCH HAYECHIVA

Un combat réussi

Par Rav Imanouël Mergui

Notre *paracha* ouvre en ces termes « Lorsque tu sortiras en guerre ». Cette formulation est quelque peu pesante, n'aurait-il pas été plus simple de dire « lorsque tu iras à la guerre », ou encore « lorsque tu combattras » ?

Cette expression « tu sortiras » nous indique une notion importante dans la vie : la sortie ! Mais encore, qu'est-ce qu'indique cette sortie ? Et, pourquoi est-elle si importante ?

Le *Baâl Hatourim* écrit : « Sors vers ton ennemi, ne le laisse pas rentrer vers toi de peur qu'il ne souille la terre ! ». N'attends pas que l'ennemi vienne vers toi, vas au devant de lui, sois le premier attaquant. Pourquoi ? Peut-être ne gagneras-tu pas ainsi la guerre, ce n'est pas là un conseil pour la victoire. Sors vers lui pour qu'au moins il ne rentre pas chez toi ! Laissons les guerres de sang, ramenons cette idée à notre quotidien. La "guerre", dans son sens le plus large et peut être le plus figuré, est le nerf de la vie. Tout ce qu'on fait au quotidien est un "combat" : idéologique, social, familial, professionnel. Et tous espérons que ce combat se terminera pour le mieux et positivement. La première règle d'un combat réussi c'est de sortir vers l'autre... Ceci a plusieurs sens ! Je laisse au lecteur le soin de l'interpréter de la façon qui lui sera la plus victorieuse !

Le *Or Hah'aïm* propose l'idée suivante (en mes mots) : sortir vers l'ennemi c'est prendre le risque de s'autoriser certains comportements. C'est prendre le risque de banaliser certaines règles. C'est prendre le risque de bafouer certaines valeurs. La Tora précise « lorsque tu sortiras vers ton ennemi pour le combattre », cela veut dire ne quitte pas l'objectif de ta sortie, ne t'en égare point... Dans la vie chaque "combat" a un objectif duquel il faut rester attaché. La stratégie doit correspondre au point qu'on veut atteindre, sans quoi on échouera certainement. Avant d'aller à la guerre il faut authentifier la raison de notre sortie...

Pour le *H'atam Sofer* il faut retenir l'idée comme suit : relisons notre verset « lorsque tu sortiras en guerre contre ton ennemi, et D'IEU le livrera dans tes mains » ; cela veut dire : pour que D'IEU t'aide à combattre et atteindre la victoire il faut que tu sortes, que tu agisses, que tu sois actif, en sommes que tu sois un combattant !!! L'aide divine se fait valoir seulement si l'homme a fait tout ce qui était en son pouvoir de faire. Sors, dit la Tora à l'homme, "sors de ton cocon" comme dit le dicton populaire, si tu veux réussir. Ceci est dit même pour le plus dur et le plus existentiels des combats : la guerre contre le *yetser hara*, rappelle le *H'atam Sofer*. Cette guerre "yetser haratique", pulsionnel - dans le sens de l'éveil des pulsions peut et doit être vaincu par l'homme, cependant pour ce faire il revient à l'homme d'agir, en fait il revient à l'homme d'être "un homme" c'est cela agir, il mettra alors en marche (et non en marge) le processus de l'intervention directe du divin, cette intervention qui lui permettra de connaître la victoire...

Je vous propose une autre réflexion : Ici la Tora demande à l'homme de "sortir", ce qui lui vaudra une réussite certaine, tout se joue dans la sortie. Pour comprendre cette notion rappelons l'enseignement de nos Maîtres cité au traité *Chabat* 156a : « Rav Yéhouda a dit au nom de Rav : d'où savons nous que le *mazal* n'a pas d'emprise sur Israël ?! Nous l'apprenons du verset dans *Béréchit* 16 « Et D'IEU fit sortir Avraham à l'extérieur ». Avraham dit à D'IEU « est-ce mon serviteur qui héritera de moi ? », D'IEU lui répondit « Non !, c'est ton fils ! ». Mais, rétorqua Avraham « j'ai vu dans l'astrologie que je n'aurais pas de fils ». D'IEU lui répondit « SORS de ton astre – il n'y a pas de *mazal* pour Israël !!! ». De là naît le grand thème de la consultation astrologique... Retenons un point, ce verbe employé dans la réponse de D'IEU à Avraham « "TSÉ" – SORS ». Là est la clé de la réussite de Avraham et de tout un chacun « sortir ». Mais de quoi donc ? De tout ce qui nous conditionne, nous étriquie. Un philosophe disait « ce sont mes principes, si tu ne les aimes pas j'en ai d'autres »... Non dans la Tora le "culte du principe" n'existe pas, il emprisonne l'homme et l'empêche d'avancer. C'est de ce "culte", et ses semblables, que l'homme doit sortir...



Le SUICIDE – 1^{ère} partie

tiré de l' « Encyclopédie *Halah'a* et *Réfoua* » du Docteur *Avraham Steinberg*

Nous avons deux passages dans la Tora desquels nous déduisons l'interdiction du suicide :

- 1) Il est dit dans les "10 paroles" « *lo tirtsah'* – tu n'assassineras point », nos Sages dans la *Psikta* lisent *lo titrasah'* – tu ne t'assassineras point,
- 2) Il est dit dans *Béréchit* (9-5) « je réclamerai le sang de votre être », nos Sages dans *Béréchit Raba*, et *Rachi*, déduisent de ce verset l'interdiction de se donner la mort.

C'est ainsi que le *Rambam* fixe la *halah'a* « tout celui qui se donne la mort est un assassin, il est fauteur, et est passible de peine de mort céleste – *mita lachamayim* » (*hilh'ot Rotséah'* 2-2). Si certains s'interrogent de savoir comment le suicidaire peut-il être condamné à mort alors qu'il est déjà mort ? On rappellera la réponse du *H'izkouni* qui déduit de là les notions de "l'au-delà" tel le *gan eden* et le *guéhinom*, c'est "là-bas" qu'il rendra justice sur son acte.

L'interdiction du suicide s'inscrit donc, selon la majorité des commentateurs, dans l'interdiction du meurtre – *rétsih'a*. Le *H'atam Sofer* pense qu'il est pire qu'un assassin, puisque toutes la sanction de toutes les fautes est "adoucie" par la mort, or celui là a abîmé ce qui est source d'expiation. Le *Kitsour Choulh'an Arouh'* écrit « il n'y a pas pire mécréant que celui qui se donne la mort ». Il n'y a pas de *Téchouva* possible au suicidaire et sa mort n'expié pas ses fautes, dit le *Guecher Hah'aïm*.

La valeur de la vie est au dessus de TOUT, d'où le devoir de préserver sa vie. Mais plus encore : l'homme n'est pas propriétaire de son corps pour se mutiler voire se tuer. Le corps est un bien transmis à l'homme en "dépôt" de la part de son créateur afin de mener à bien son objectif

selon les règles légales et éthiques de la Tora. L'homme ne détient aucun droit de porter atteinte à ce "dépôt" (voir *Rambam hilh'ot Rotséah'* 1-4).

Le suicidaire renie et rejette les fondements du judaïsme : "salaire et sanction – appelé ; *sah'ar véônech* », et du monde à venir – *ôlam haba*, affirment le *Hezkouni* et le *Even Ezra*.

Le suicidaire n'a pas de part au *ôlam haba*, enseignent nos Maîtres, à la différence de l'assassin qui peut faire *Téchouva* et connaître expiation de sa faute par sa mort.

(ps : *la halah'a distingue différents types de suicidaires, est-ce par désespoir de la vie, maladie mentale, idéologie... nous étudierons cela par la suite si D'IEU veut. Mais ce phénomène du suicide est malheureusement trop répandu : suicide en prison, suicide au travail, suicide chez les jeunes. Notre société actuelle connaît un nombre considérable de suicidaire, paradoxalement elle est une société moderne, à croire que la modernité, le luxe, les plaisirs, l'argent, le matérialisme en un mot, ne sont pas suffisants pour donner un sens à la vie, en tout cas pour que l'homme admette qu'elle vaille d'être vécue sans l'avorter à quelque étape soit-elle. « Le suicide à l'adolescence est un phénomène tragique qui ne cesse d'augmenter. Il constitue la deuxième cause de mortalité chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans. De plus, le taux de suicide chez les jeunes est sous-estimé puisqu'il ne tient compte que des suicides officiels et exclut ceux déguisés en accidents. Pourquoi des jeunes qui ont toute la vie devant eux sont-ils si désespérés au point de mettre fin à leur jour? Il demeure difficile de donner une explication simple à cette question », écrit G. Bouchard – psychologue...)*

Belle ou pas ? par Mlle Virginie Melloul

La Paracha commence par un passage surprenant : « quand tu sortiras en guerre contre tes ennemis, Hachem le livrera dans ta main, et tu captureras son habitant en prisonnier. Quand tu verras parmi les prisonniers une femme de belle forme (yefat toar), tu la désireras et tu la prendras pour toi comme femme ». Puis le passage continue en expliquant les dispositions prises concernant cette femme, qui restera chez cet homme pendant une durée de trente jours. A l'issue de ces trente jours, si l'homme la désire encore, il la prendra pour femme, et s'il ne la désire plus, il pourra la renvoyer.

Rachi commente que la Tora parle contre le yetser ara, car si Hachem ne permettait pas d'épouser cette femme, il l'épouserait de façon interdite ! On peut s'étonner de cette réponse, de plus, quel est le sens de ces trente jours pendant lesquels la femme se rase la tête, enlève ses beaux habits et se laisse pousser les ongles ?

Nous allons essayer de relire ce passage sous un angle différent grâce aux commentaires du Or Hah'aïm : tout d'abord, le Or Hah'aïm s'arrête sur la formulation « une femme de belle forme, et tu la désireras ». Le terme yefat toar vient induire une femme belle réellement, et « que tu désireras » vient inclure même une femme qui n'est pas belle. D'autre part, il soulève la question de savoir pourquoi Hachem vient permettre cela alors qu'au contraire le soldat se trouve dans un moment de réalisation d'un ness, c'est-à-dire un moment qui nécessite précisément un plus grand rapprochement envers Hachem ?

Plusieurs éléments de réponse sont apportés :

- Lors de la faute d'Adam, plusieurs nechamot sont passées de l'autre côté (pour plus de précisions, se référer à Sanhedrin 96), ce sont les nechamot des convertis (tels que Routh, Chmaya et Avtalyon, Ounkelos...)

- Parfois, il peut se trouver une nechama pure collée à une nechama impure et la partie pure, bonne, n'a pas la force de faire pencher le mauvais côté vers le bien, et elle reste ainsi jusqu'à ce qu'une opportunité se présente. A ce moment là, la partie mauvaise pourra s'adoucir et laisser s'exprimer la partie tehora vers le bien, comme il s'est passé pour Routh ou Na'ama.
- Au moment de l'accomplissement d'une mitsva, l'homme est paré de la Cheh'ina, et il n'a plus de ra en lui, comme il est dit dans Kohelet (8.5). La mitsva garde même du yetser ara.

Ainsi, en ce qui concerne notre paracha, la sortie à la guerre dont il est question est une mitsva. Et donc, au moment où l'homme va voir parmi les prisonniers, il est encore occupé à la réalisation de la mitsva et Hachem lui fait reconnaître une femme « de belle forme » et c'est la nechama kedocha qui est appelée yefat toar. L'homme saura, par le fait qu'il la désire, dans un moment où il est empli de Cheh'ina, c'est-à-dire pendant l'accomplissement d'une mitsva, que c'est quelque chose de bien. C'est ainsi qu'on a dit plus haut que même une femme qui n'est pas « belle » rentre dans cette permission.

Mais on ne sait pas encore si cette femme avait seulement une petite partie bien ou si cet évènement va permettre à sa nechama tehora de s'exprimer entièrement. C'est pour cela qu'il l'amènera chez lui pendant une période de 30 jours, pour l'éloigner du ra.

Si au bout de ces trente jours il la désire encore, malgré le fait qu'il lui ait ôté tout attrait – (cheveux, ongles, beaux vêtements), ce sera le signe qu'il n'y a plus de ra en elle, et elle pourra alors se convertir et devenir sa femme. Mais s'il ne la désire plus, ce sera le signe qu'elle n'avait qu'une petite partie de bien, qui est sortie lors du premier évènement et qu'il ne reste que le ra et il pourra alors la renvoyer.



